# 

# ERDRE & GESVRES

Casson . Fay-de-Bretagne . Grandchamp-des-Fontaines . Héric . Les Touches . Nort-sur-Erdre . Notre-Dame-des-Landes . Petit-Mars . Saint-Mars-du-Désert . Sucé-sur-

Erdre . Treillières . Vigneux-de-Bretagne





# ÉDITO

Chers habitants, Chères habitantes,

Voici un guide pratique qui vous permettra d'avoir votre communauté de communes à portée de main. Vous y trouverez toutes les informations utiles pour vous accompagner et effectuer vos démarches.

Erdre & Gesvres est un territoire à la fois **solidaire**, **dynamique**, **où la qualité de vie de nos habitants est primordiale**.

Si nous privilégions la **préservation durable de votre cadre de vie**, nous avons aussi à cœur de **maintenir un dialogue permanent avec nos concitoyens**. Organiser le débat sur des sujets à enjeux forts, vous rencontrer, échanger pour tenir compte de vos idées, de vos avis pour répondre aux besoins et aux attentes du plus grand nombre : c'est ce modèle démocratique que nous avons choisi et auquel je vous incite à prendre part.

D'ici là, je vous invite à découvrir, ou à redécouvrir, au fil des pages, **les services** que votre communauté de communes vous propose pour faciliter votre quotidien.

# Yvon LERAT

Président de la communauté de communes Erdre & Gesvres



# **SOMMAIRE**

# LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ERDRE & GESVRES, C'EST :

Une Intercommunalité (ou EPCI, Etablissement Public de Coopération intercommunale) dirigée par une assemblée de 45 membres élus au suffrage universel direct. Yvon LERAT est le Président de la Communauté de Communes.

12 communes regroupant près de 66 000 habitants, en très forte croissance démographique.

Une population jeune : près de 40% des habitants ont moins de 30 ans.

Une superficie de **50 000 hectares** (l'équivalent de Nantes Métropole), dont 32 000 dédiés aux espaces naturels et agricoles.

Un territoire qui a connu une urbanisation accélérée, aujourd'hui stabilisée, avec plus de 500 logements neufs construits chaque année.

5 510 entreprises, dont près de 15% dans les parcs d'activités.

15 000 emplois.

Un taux d'emploi de 2.1%/an. Erdre & Gesvres se hisse au 35ème rang national (sur les 1254 Etablissements Publics de Coopération Intercommunale), au ler rang départemental et au ler rang régional.

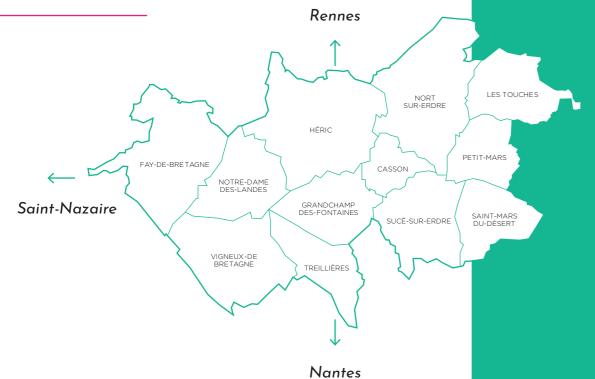
Une population active de 32 000 personnes.

**5 pôles d'emploi majeurs** : Grandchamp-des-Fontaines, Héric, Nort-sur-Erdre, Treillières et Vigneux-de-Bretagne.

Un territoire périurbain adhérent au Pôle Métropolitain.



# **LE TERRITOIRE**



# LE RÔLE DE LA COLLECTIVITÉ



Informer



Conseiller







Aider

Mettre en place des projets et des actions



# HABITEZ EN \_\_\_\_\_\_\_\_\_ERDRE & GESVRES



Aux portes de l'agglomération nantaise, la communauté de communes Erdre & Gesvres attire par sa qualité de vie et sa situation en plein cœur d'une nature omniprésente, sillonnée par l'Erdre et Le Gesvres. Notre mission est de vous accompagner au quotidien dans vos démarches, vos habitudes quotidiennes afin qu'habiter sur le territoire soit aussi paisible que de naviguer au fil de l'eau et des saisons.

# HABITEZ

Vous êtes propriétaire, locataire ? Vous avez besoin de conseils sur les économies d'énergie, la rénovation de votre logement, les aides à votre disposition ? Vous souhaitez réaliser des demandes d'urbanisme ? C'est parti pour faire le tour des différents organismes qui vous accompagnent en Erdre & Gesvres!

# AMELIORATION ET ADAPTATION DU LOGEMENT

# TRAVAUX D'ECONOMIES D'ENERGIE



Multiplicité des acteurs, diversité des solutions techniques, aides financières complexes... Réaliser des travaux de rénovation énergétique dans son logement est loin d'être simple! Voilà pourquoi la communauté de communes a décidé d'accompagner les particuliers avec SERENHA: un service qui propose des conseils neutres et gratuits pour faciliter vos démarches, de la conception du projet au lancement des travaux, en passant par la recherche des solutions techniques et des financements adaptés à votre situation.

Pour parler de votre projet avec un conseiller ou prendre un rendez-vous dans l'une de nos permanences d'information : contact@serenha.fr ou O2 28 O2 O1 11 ou connectez-vous sur https://www.info-energie-paysdelaloire.fr/prendre-rdv-en-ligne

# TRAVAUX D'ADAPTATION À LA PERTE DE MOBILITÉ



Vous avez besoin de faire des travaux pour rendre votre logement plus accessible et adapté à une perte de mobilité (âge, handicap)? La CCEG a missionné SOLIHA pour accompagner gratuitement les propriétaires (diagnostic du logement par un-e ergothérapeute, montage des dossiers de subventions), sous conditions de ressources (barème ANAH).

Besoin de conseils ou d'un accompagnement ? Contactez SOLIHA par mail pigcceg@solihapdl.fr ou par téléphone au 02 40 44 99 44. Plus d'informations sur <a href="https://www.paysdelaloire.soliha.fr/">https://www.paysdelaloire.soliha.fr/</a>



# TRAVAUX DE RÉNOVATION D'UN LOGEMENT DÉGRADÉ

Locataire, vous pensez que votre logement est insalubre ou ne répond pas aux critères d'un logement décent?

Propriétaire, votre logement est très dégradé et nécessiterait d'importants travaux de mise aux normes ?

Vous pouvez être conseillé, accompagné et aidé financièrement (sous conditions de ressources) : contactez SOLIHA par mail pigcceg@solihapdl.fr ou par téléphone au 02 40 44 99 44

LOGEMENT : des organismes pour vous conseiller et vous accompagner

La communauté de communes participe au financement et contribue au fonctionnement de plusieurs organismes que vous pouvez solliciter si vous avez besoin de conseils ou d'aides sur des questions liées à votre logement :

### **L'ADIL**

L'ADIL vous apporte conseils et informations sur l'accession à la propriété, les rapports locataire / propriétaire, etc.. Elle offre au public un conseil juridique, financier et fiscal sur toutes les questions relatives à l'habitat. Pour aller plus loin <a href="http://www.acid44.fr">http://www.acid44.fr</a>

Les contacter : 6 rue de l'Arche Sèche 44000 Nantes / Tél : 02 40 89 30 15, contact@adil44.fr ou à l'une des permanences assurées dans le département (à Nort-sur-Erdre le 4ème lundi de chaque mois de 10h à 12h, Salle Nord - Rue de la Fraternité - 02 51 12 90 65).

### CAUE

Vous désirez construire, agrandir, surélever, restaurer ou aménager une maison? Vous vous questionnez sur l'éco-conception, les matériaux bio-sourcés ou les économies d'énergies? Vous souhaitez un éclairage sur les démarches administratives et les différentes maîtrises d'œuvre possibles? Avant de vous engager dans un projet, dès les premières réflexions, profitez des conseils gratuits d'un architecte. Des permanences du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE 44) sont assurées au siège de la communauté de communes. Pour prendre rendez vous : 02 59 10 00 26 (permanences le 2ème mardi de chaque mois, de 14h à 17h)

# LE FSL

Le Fonds de Solidarité pour le Logement est un dispositif mis en place par le Département pour aider les particuliers qui se trouvent dans l'impossibilité d'assumer les charges financières momentanément liées à l'accès ou au maintien dans un logement (dépôt de garantie, factures d'éléctricité etc.).

Toute personne, locataire du parc public ou privé peut faire une demande d'aide.

Pour tout renseignement, contactez votre propriétaire (si vous êtes dans un locatif social), le CCAS de votre commune ou le Service solidarité du Département, Délégation de Châteaubriant au 02 28 04 04 62 ou par mail delegation-chateaubriant@loire-atlantique.fr



Avec le Guichet d'Urbanisme en ligne, vous pouvez déposer certaines demandes d'autorisation d'urbanisme en ligne :

- Certificats d'urbanisme (a) et (b)
- Déclaration préalable (DP) (clôtures, petites extensions, modifications de façades...)
- Permis de Démolir (PD)
- Permis de construire, permis d'aménager

Le guichet en ligne vous permet de formuler votre demande d'urbanisme numérique, d'en suivre l'instruction mais aussi de vous accompagner dans vos démarches.

Vous y trouverez également les informations utiles liées au **Plan Local** d'Urbanisme intercommunal (PLUi), le règlement écrit, la cartographie du zonage dans lequel se trouve votre projet. (Attention si votre demande est formulée sur le guichet, elle ne doit en aucun cas être également transmise en papier à la mairie) - <u>pluicceafr</u>

À noter qu'il est toujours possible de déposer vos demandes directement au service urbanisme ou par courrier adressé à la commune où se situe le projet.

Retrouvez les coordonnées des services d'urbanisme de votre commune sur www.cceg.fr

# **GESTION DES DÉCHETS**

Vous venez d'emménager, de déménager ou vous habitez en Erdre & Gesvres depuis plusieurs années ? Qu'importe votre situation, des questions pratiques peuvent toujours exister! Alors on fait le point!

# LES COLLECTES D'ORDURES MÉNAGÈRES ET DES SACS JAUNES

Votre bac à ordures ménagères et vos sacs jaunes sont collectés **toutes les 2 semaines** le même jour entre 5h et 21h selon le circuit de collecte. De ce fait, **votre bac et vos sacs jaunes sont à sortir la veille au soir**. Le bac est à positionner de façon à ce que la poignée soit côté rue. Après le passage de la collecte le bac doit être rentré.

Pour le **verre** (bouteilles, pots et bocaux), le **papier** et les **textiles**, ces déchets sont collectés en **conteneurs de tri** sur des points d'apports volontaires.

Pour réduire la production de déchets et augmenter le recyclage, Erdre & Gesvres a opté pour une **tarification incitative**, c'est-à-dire, que votre facture évolue en fonction du nombre de fois où votre bac est collecté ou votre badge est utilisé. Selon le type d'habitation, les foyers sont équipés d'un bac dont le volume dépend de la taille du foyer ou d'un badge leur permettant de déposer les ordures ménagères dans le tambour (30L ou 50L) des conteneurs enterrés. Deux fois par an, en mars et en septembre, vous recevez une facture à votre domicile. Vous pouvez aussi opter pour un prélèvement automatique.

# ON FAIT LE POINT

# LES DÉCHÈTERIES ET LA RECYCLERIE

Erdre & Gesvres dispose de 7 déchèteries sur son territoire : Grandchamp-des-Fontaines (accessible avec une carte d'accès), Notre-Dame-des-Landes (accessible avec une carte d'accès), Nort-sur-Erdre, Petit-Mars, Saint- Mars-du-Désert, Sucé-sur-Erdre et Vigneux-de-Bretagne. Un agent d'accueil est présent sur site afin de vous conseiller pour le tri de vos déchets au bon emplacement.

Pour connaître les horaires d'ouverture des 7 déchèteries, les déchets acceptés, les dates de collecte de ferraille, pneus, objets recyclerie et amiante, faire votre demande pour les cartes d'accès des déchèteries de Notre Dame des Landes ou Grandchamp des Fontaines, rendez-vous sur cceg.fr

LE+

Vous voulez acheter ou donner des objets de seconde main ?

Découvrez la recyclerie de Nort sur Erdre (3 Rue de l'Océan - PA de la Sangle à Nort sur Erdre - 02 40 93 22 08 - recyclerie.nortsurerdre@amail.com).

Pour connaître les objets acceptés, les conditions de dépôt et les horaires, rendez-vous sur <u>recyclerienordatlantique</u>. <u>ora/</u> ou sur <u>ccea.fr</u>

# LES AIDES À VOTRE DISPOSITION ET LES DÉMARCHES EN LIGNE

ou connaître les points de tri près de chez vous, en savoir plus sur la redevance incitative et connaître les modalités pour régler votre facture ?

Rendez-vous sur ccea.fr

- Vous voulez connaître votre jour et semaine de collecte trouver le calendrier des collectes

- Vous vous posez des questions sur le tri de vos emballages ? Téléchargez l'application <u>« Guide du tri »</u> sur votre mobile !
- Vous voulez suivre la gestion et la facturation de vos déchets ? Connectez vous à <u>ccea.ecocito.com</u>
- Vous n'avez plus de sacs jaunes ?
   Rendez-vous à l'accueil de votre mairie

La CCEG vous propose des aides pour louer un broyeur à végétaux à -50%, composter (formation au compostage, compostage partagé), pour le prêt de matériel de tri sur les manifestations ou encore pour l'aide à l'achat d'un kit mulching! La communauté de communes donne aussi de nombreux conseils et astuces pour réduire ses déchets, pour jardiner au naturel mais pas que! Vous pouvez également directement faire vos démarches en ligne pour participer à une formation compostage, commander votre bac avant d'emménager ou déménager, annoncer un changement dans la composition de votre foyer, signaler un problème de bac et bien d'autres!

# **ASSAINISSEMENT**

Que vous ayez un assainissement collectif ou individuel, depuis le 1er janvier 2020, le service assainissement est votre seul interlocuteur concernant toutes vos questions sur l'assainissement. Installation, entretien, vidange... Erdre & Gesvres vous soutient avec ces deux services :

LE SPANC, Service Public d'Assainissement Non Collectif qui prend en charge et contrôle les installations d'assainissement autonomes des particuliers.

Lorsque l'assainissement collectif (« le raccordement au tout à l'égout ») n'est pas envisageable, l'assainissement des habitations est géré de façon autonome ou individuelle. La Communauté de Communes accompagne et conseille alors les usagers pour les démarches, l'installation, l'entretien ou la réhabilitation de leur installation d'assainissement individuel appelé aussi assainissement non collectif.

# LE + : BON À SAVOIR

Si vous êtes propriétaire du logement, vous êtes responsable de la mise en place d'une filière individuelle conforme à la réglementation. Et si vous êtes locataire ou occupant du logement, vous êtes responsable de l'entretien, de l'installation et de la bonne élimination des matières vidange.

# PRESTATION DE VIDANGE POUR L'ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL

Erdre & Gesvres vous propose de faciliter vos démarches pour la vidange de votre installation d'assainissement non collectif, tout en réduisant son coût. Le principe est de regrouper les demandes d'entretien pour bénéficier d'un tarif plus intéressant avec une garantie sur la qualité de la prestation par le choix d'une entreprise agréée.

La collectivité aide par ailleurs les particuliers à réhabiliter leur assainissement individuel via une aide forfaitaire de 3000 € (sous conditions de ressources), renseignez-vous!

Contactez le service Assainissement pour en savoir plus.

LE SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF, qui lui prend en charge les habitations desservies par un réseau public de collecte des eaux usées.

l'Assainissement non Collectif ou Collectif rendez-vous sur site www.ccea.fr à la rubrique « vos mail à **spanc@cceg.fr** si vous assainissement-collectif@ cceq.fr si vous êtes raccordé à 02.28.02.01.05 le matin. (Possibilité de laisser un message l'après-midi).

SANTÉ & SOLIDARITÉ

Vous êtes une personne âgée, un aidant, ou une personne en situation de handicap? La communauté de communes déploie des actions spécifiques à destination des séniors, de leur entourage et des personnes en situation de handicap. Démarches administratives, conseils sur des accompagnements spécifiques, coordination des prises en charge, ateliers, sensibilisations... Erdre & Gesvres a fait le choix de la proximité et de la simplicité en étant un interlocuteur unique pour toutes vos demandes.

# PERSONNES ÂGÉES

### **VOUS ACCOMPAGNER AU QUOTIDIEN**

Le Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) est un service de proximité ouvert aux personnes de plus de 60 ans et à leur entourage. Selon votre situation, vos choix, votre état de santé, votre situation familiale, le CLIC vous soutiendra dans les différentes démarches d'accès aux droits (sous conditions de ressources) vous permettant d'adapter un logement, favorisera l'accompagnement au maintien à domicile par une mise en lien avec les professionnels médico-sociaux du territoire.



### LES ACCOMPAGNEMENTS

Le CLIC a ouvert « l'espace des aidants » pour promouvoir le bien être, prévenir le suicide et soutenir les aidants. Il s'agit d'un véritable lieu de répit, gratuit, orienté vers les plus de 60 ans.

Il ne s'arrête pas là, des **ateliers numériques** qui permettent **d'accompagner les séniors à l'usage du numérique** ou encore des **formations informatiques** adaptées pour les séniors avec déficience visuelle sont aussi organisées en Erdre & Gesvres.

Et pour élargir ses actions, le CLIC organise régulièrement des actions thématiques sur le sommeil, des bilans santé gratuits, des rencontres artistiques avec l'évènement « un artiste à la maison » pour rompre l'isolement, des ateliers préparation retraite.

Et pour se déplacer? Le transport à la demande ou encore le transport solidaire sont deux moyens de déplacements mis en place sur Erdre & Gesvres qui facilitent la mobilité et permet à toute personne d'aller faire ses courses, rendre visite à un proche se rendre chez un professionnel de santé.

### **CONTACTER LE CLIC:**

Par téléphone au **02 28 02 25 45** Par mail : **clic.cceg.ccpb@cceg.fr** 

# DES ATELIERS POUR MIEUX VIVRE SON ÂGE

Puisqu'il vaut mieux prévenir que guérir, le CLIC organise, avec ses partenaires, des ateliers et conférences sur des thèmes variés comme l'entretien de son corps par l'exercice physique, la prévention des chutes, le bien être, l'alimentation, la mémoire, le sommeil, le logement... Un programme de prévention diversifié qui vise à anticiper les effets du vieillissement pour mieux vivre son âge.



Pose d'un monte-escalier, adapter sa salle de bain ou ses sanitaires, installer des rampes d'accès, élargir ses entrées... la Communauté de Communes accorde des aides financières aux propriétaires de plus de 60 ans (sous conditions de ressources) pour adapter leur logement. Plus d'informations auprès de SOLIHA au 02 40 44 99 44

# ACCEO:

La solution gratuite ACCEO permet aux usagers sourds ou malentendants de contacter par téléphone ou sur place, à l'accueil, les services de la communauté de com-munes et ses 12 communes membres. Pour découvrir et utiliser ACCEO > www.acce-o.fr/client/erdre-et-gesvres

# PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Parce qu'un accueil physique et direct est souvent le meilleur moyen pour un accompagnement au plus près de vos attentes et de vos réalités, la Communauté de Communes a mis en place un service d'information et de conseil dédié aux personnes en situation de handicap. Antennes de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH), des conseillers sont à votre écoute pour vous informer sur vos droits et prestations, vous orienter vers les bons interlocuteurs, évaluer vos besoins et vous accompagner dans la complétude de votre dossier. Cette approche de terrain permet un suivi individualisé et des réponses adaptées à tous les aspects de votre quotidien (déplacements, logements, sorties culturelles et de loisirs, éducation...)

Permanences téléphoniques du lundi au vendredi de 9h à 12h : 02 28 02 25 45 et permanences physiques sur rendez-vous.



### HANDICAP L'AFFAIRE DE TOUS

Depuis plusieurs années, les communes et la communauté de communes se mobilisent notamment grâce aux différentes commissions et œuvrent constamment pour améliorer l'accessibilité et la prise en compte des personnes en situation de handicap et à mobilité réduite sur leur territoire en aménageant Erdre & Gesvres pour qu'il soit un territoire accessible à tous (voirie, bâtiments publics). Quelques supports utiles existent:

**Une carte interactive d'itinéraires** (cheminements, traversées), **parkings et bâtiments publics** accessibles aux personnes à mobilité réduite ou en situation de handicap est consultable sur <u>ccea.fr</u>

**Une liste des Etablissements Recevant du Public** (ERP) privés et publics accessibles est à consulter sur le site de la DDTM.

Un guide pratique destiné aux organisateurs de manifestations sur le territoire (communes, associations, clubs sportifs...) pour les aider à prendre en considération les personnes handicapées dans l'organisation de leurs événements (communication, transport et accès au site, accueil et déplacements sur le site, accès aux contenus) est téléchargeable sur <u>ccea.fr</u>

## CHANGER LE REGARD SUR LE HANDICAP

Au quotidien, nous pouvons tous agir pour lever les obstacles rencontrés par les personnes à mobilité réduite et en situation de handicap, et renforcer leur inclusion dans notre société. C'est pourquoi, la communauté de communes s'est engagée dans une politique de sensibilisation au travers de la semaine de l'accessibilité, et d'un macaron « stationnement gênant », afin de sensibiliser les automobilistes mal stationnés. Ces agissements gênent en effet les personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite (mais aussi les piétons et les poussettes!)

## CONTACTER LE SERVICE HANDICAP ET SERVICE ACCESSIBILITÉ :

Par téléphone : **02 28 02 25 45** 

Pour retrouver toutes les informations, retrouvez-nous sur <u>cceafr</u> ou scannez le **QR code** directement. Pour toute question relative à l'accessibilité de votre commune merci de contacter votre mairie

 $^{12}$ 

# ENTREPRENEZ ET **FORMEZ-VOUS** EN ERDRE & GESVRES Attractif et innovant le territoire Erdre & Gesvres est un véritable bassin d'emploi du Grand Ouest. Grâce à sa situation stratégique entre Nantes et Rennes et sa dynamique économique, de belles opportunités voient le jour au quotidien pour créer son entreprise

travailler s'épanouir professionnellement!

# **UN ACCOMPAGNEMENT COMPLET**

Vous souhaitez implanter votre entreprise sur Erdre & Gesvres ? Vous souhaitez être accompagné ? Vous cherchez un terrain, un local, ou un bureau ? Vous souhaitez trouver un espace de coworking ? Erdre & Gesvres et ses partenaires sont là pour vous aider à concrétiser votre projet.

En effet, une équipe de professionnels, appuyée par un tissu d'acteurs économiques et de partenaires expérimentés, est à vos côtés pour vous accompagner au quotidien dans l'implantation, la création, la recherche de financement, le développement de votre entreprise, et ce suivant vos réalités. Et lorsque votre entreprise grandit, les Maisons de l'Emploi d'Erdre & Gesvres peuvent vous être utiles pour le recrutement de vos salariés, le développement de leurs compétences et leur évolution professionnelle.



# LE + BON À SAVOIR - Focus sur les financements

# **ILAN**

Erdre & Gesvres et Initiative Loire Atlantique Nord (Réseau Initiative France - 1er réseau d'accompagnement et de financement des entrepreneurs) s'associent pour donner vie à votre projet, que ce soit en vous proposant différents types de prêts d'honneur à taux 0% pour créer votre entreprise, la développer ou innover. Vous pourrez ensuite profiter d'un accompagnement personnalisé au sein du réseau entrepreneurial local, des sessions de formations, des conseils de chefs d'entreprise, des rendez-vous d'information afin de vous intégrer au mieux au sein du territoire.

Conditions d'éligibilité et informations sur ILAN .
Contactez ILAN au 02 72 41 01 08 ou contact@initiativeloireatlantiquenord.fr www.initiativeloireatlantiquenord.fr

# **FONDS PUBLICS**

Europe, État, Région, plusieurs fonds publics ou appels à projets pérennes ou exceptionnels sont à la disposition des entreprises pour accompagner votre développement et vos projets. En étant à l'interface de l'ensemble de ces dispositifs, la Communauté de Communes est votre interlocuteur unique et de proximité pour solliciter ces solutions de financement. Grâce à une veille permanente et des contacts réguliers avec les acteurs économiques institutionnels, Erdre & Gesvres vous propose de gagner en simplicité et en efficacité!

Pour toutes vos questions contactez le service développement économique : economie@cceg.fr 02 40 12 32 91

4

# LA RECHERCHE D'EMPLOI, D'UNE FORMATION

Vous êtes à la recherche d'un emploi, d'une formation, vous souhaitez vous réorienter, développer vos compétences ou obtenir des informations pour faire évoluer votre carrière? Vous vous posez des questions sur votre avenir professionnel? La Maison de l'Emploi et de la Formation à Grandchampdes- Fontaines et à Nort-sur-Erdre vous propose un accompagnement de proximité selon vos besoins et vos attentes. Le service emploi, la Mission Locale, les associations d'insertion sont présentes au quotidien dans les locaux et l'offre est complétée avec des structures de l'emploi présentes ponctuellement.

Les équipes de la Maison de l'Emploi et de la Formation accompagnent les jeunes en recherche d'emploi notamment pour des emplois saisonniers ou des jobs d'été, proposent des ateliers thématiques. Deux évènements emblématiques pour la jeunesse sont d'ailleurs chaque année à l'honneur : le job date tudiant en mars pour trouver son job étudiant, et la coopérative jeunesse de services qui se déroule durant l'été.

Pour les jeunes entre 16 et 25 ans sortis du système scolaire à la recherche d'un emploi, d'une orientation, d'une formation, la Mission Locale Nord Atlantique propose un accompagnement dans la recherche de contrat d'apprentissage ou de professionnalisation. Au-delà de l'accompagnement lié à la recherche d'emploi et de formation, la Mission Locale peut aussi aider les jeunes à résoudre des problèmes de la vie quotidienne (santé, logement, transport, aides financières...).

Plus d'info : <u>https://missionlocalenordatl.wixsite.</u> <u>com/missionlocale-nordat</u> Un partenariat avec **FEPEM** (Fédération des particuliers employeurs) facilite les réponses aux questions salariés - employeurs. Vous serez informé sur le contrat de travail, les déclarations, la rémunération, les aides financières ou encore le Chèque Emploi Service Universel

LE+

Vous cherchez un emploi près de chez vous sur Erdre & Gesvres ? Rendez vous sur ccea.fr pour trouver l'offre qui vous correspond!

Plus d'informations sur :
www.jobete-erdre-et-gesvres.com

Ysplasyl

Agents

A

Chèque Emploi Service Universel.

Contact Maisons de l'Emploi et de la formation Grandchamp-des-Fontaines : 02 51 12 10 94 Nort-sur-Erdre : 02 40 72 10 85 BOUGEZ EN ERDRE & GESVRES



Pour se déplacer, se rendre au travail, faire ses courses, aller à l'école... De multiples modes de déplacement existent sur Erdre & Gesvres! Ainsi, bouger en Erdre & Gesvres, c'est découvrir une offre de transports variée et adaptée à chacun et chacune pour desservir les principaux lieux de vies et de loisirs, c'est aussi tester et changer ses habitudes vers une mobilité plus durable! Top départ pour le tour d'horizon de l'offre Mobilités en Erdre & Gesvres!

# **MOBILITÉS**

# TRANSPORT SCOLAIRE ALEON ME

Sur Erdre & Gesvres, la communauté de communes, en collaboration avec la Région, gère le **transport scolaire**. Cette gestion de proximité permet d'être au plus près des familles, des élèves, des conducteurs et des établissements scolaires.

Vous souhaitez que vos enfants prennent le car pour aller à l'école, au collège, au lycée ? Les inscriptions débutent en juin pour l'année suivante. Toutes les informations, les réponses à vos questions sont disponibles sur <u>ccea.fr</u> et <u>aleop.fr</u>.

Contactez le service transport au 02 28 02 22 33 transport@cceg.fr



Erdre & Gesvres est desservie par 8 lignes régulières Aléop à destination de Nantes, d'autres lignes quadrillent l'ensemble du territoire y compris les gares de Nort-sur-Erdre et de Sucé-sur-Erdre. Pour vos trajets ponctuels ou pour vos trajets Domicile-Travail, renseignez-vous et retrouvez les horaires, les itinéraires, les abonnements, les tarifs sur https://aleop.paysdelaloire.fr/loire-atlantique

LES +

- Achetez un ticket sur l'application Wop m-ticket
- Avec son cadencement élevé, empruntez la ligne 300 pour vous rendre sur Nantes ou pour revenir chez vous !

# TRANSPORT À LA DEMANDE

Vous souhaitez faire votre marché, rendre visite à des amis ou encore à de la famille mais vous ne disposez pas de moyen de locomotion ou de ligne régulière près de chez vous ? Erdre & Gesvres, en partenariat avec la Région, met à votre disposition un service de transport à la demande individuel ou collectif en fonction des besoins. Vous êtes pris en charge au pas de votre porte et conduit sur le lieu de votre choix dans la liste des destinations. L'accès au service est possible pour un aller, un retour simple ou un aller/retour.

Pour profiter de ce service il vous suffit de :

- demander votre carte Transport à la demande à l'accueil de votre Mairie. Cette carte est gratuite et vous donne accès à votre numéro client
- puis de réserver sur simple appel téléphonique jusqu'à 16h la veille de votre voyage au 02 28 02 25 00

Découvrez les tarifs, les destinations, le fonctionnement du transport à la demande sur <u>cceafr</u>



Deux gares, l'une à Sucé-sur-Erdre et l'autre à Nortsur-Erdre permettent de prendre le tram train Nantes-Chateaubriant et donc de voyager rapidement sur Erdre & Gesvres.

Besoin d'une information sur les tarifs les horaires :

O 810 324 324 (prix d'un appel local) ou <u>www.ter.sncf.com/pays-de-la-loire</u>

### COVOITURAGE

Le covoiturage est un autre moyen de se déplacer sur le territoire, en plus il permet de faire des économies et des rencontres! Alors que vous soyez conducteur ou passager, rendez-vous sur <u>ouestgo.fr</u> pour proposer ou trouver un trajet!

De nombreuses aires de covoiturage sont d'ailleurs aménagées sur Erdre & Gesvres pour faciliter ce mode de déplacement!

# AMÉNAGEMENTS VÉLOS

En Erdre & Gesvres, le vélo fait de plus en plus d'adeptes, c'est pourquoi de nombreuses pistes cyclables ont vu le jour. Les projets d'aménagement cyclable vont se poursuivre dans les années à venir. Pour accompagner les habitants et habitantes à la pratique du vélo, des infrastructures s'installent en Erdre & Gesvres :

- Places sécurisées vélo : les consignes individuelles (box) et les abris collectifs sécurisés par code.
- Un pôle d'échange multimodal, situé à Héric à proximité de l'échangeur du Tivaut et aménagé par le Département de Loire Atlantique est accessible à vélo et dispose d'un parking relais de 120 places de stationnement pour voitures, de deux arrêts de car, d'un double abri voyageur, d'un abri vélo fermé de 24 places, d'un point stop pour faciliter les déplacements de tous les usagers et favoriser le covoiturage les transports en commun et le vélo.



VÉLOCE : LOCATION DE VÉLOS À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE

Pour les actifs ayant plus de 18 ans et travaillant ou résidant sur l'une des 12 communes membres, ce service clé en main pour la location et la maintenance propose différents abonnements et des demandes de VAE spécifiques (cargos familiaux ou professionnels..) peuvent être également étudiées! Vous souhaitez essayer un Véloce et découvrir de nouvelles pratiques de déplacement ?

Contacter le service Véloce veloce@cceg.fr ou par téléphone au 02 28 02 22 33

Plus d'infos sur : https://veloce.locvelo.com

# **BORNES ÉLECTRIQUES**

Si vous avez une voiture électrique, des bornes électriques s'implantent de plus en plus sur Erdre & Gesvres.

Découvrez la liste sur <a href="https://ouestcharge.fr/accueil">https://ouestcharge.fr/accueil</a>

LE+

Une aide à l'achat pour sauter le pas existe pour acquérir un VAE avec le Bonus Vélo en savoir plus sur cceafr

# DÉCOUVREZ, VIBREZ EN ERDRE & GESVRES



De nombreux événements animent Erdre & Gesvres au quotidien! Vibrez avec les saisons culturelles, plongez dans les Bassins aquatiques d'Ardéa ou d'Alphéa, parcourez cet écrin de verdure magnifié par les courbes de l'Erdre & du Gesvres, profitez de nombreuses activités en extérieur comme en intérieur, rencontrez vos producteurs et mangez local, profitez tout simplement de la vie en Erdre & Gesvres!

# **CULTURE**

Retrouvez les différentes saisons culturelles, avec une programmation danse, théâtre, musique, jeune public...

**Hors saison**, les échappées culturelles en Erdre & Gesvres : <u>www.hors-saison.fr</u>

Espace culturel Cap Nort à Nort-sur-Erdre : www.nort-sur-erdre.fr

Escale Culture à Sucé-sur-Erdre : www.suce-sur-erdre.fr

Du côté des bibliothèques et médiathèques, vous pouvez emprunter des documents gratuitement avec une carte unique valable dans toutes les communes : www.bibliothèques.ccea.fr

Aller découvrir les dernières sorties en salles au cinéma le Gén'éric à Héric : www.cinema-generic.info

Et au Paradiso à Nort-sur-Erdre : www.cinema-paradiso.asso.fr

### MAIS ÉGALEMENT...

**Le Salon du livre jeunesse**, qui vous donne RDV chaque année au printemps à Sucé-sur-Erdre : <u>www.hors-saison.fr</u>

**Le Tout-petit festival**, festival dédié au très jeune public, qui a lieu tous les deux ans en octobre : <u>www.hors-saison.fr</u>

Les Rendez-Vous de l'Erdre, festival du jazz et de la belle plaisance qui se déroule sur les rives de l'Erdre et du Canal de Nantes à Brest, fin août : <u>www.rendezvouserdre.com</u>

Le Grandchamp'bardement, festival d'arts de rue à Grandchamp-des-Fontaines : <u>www.grandchampbardement.fr</u> et St M'Arts de Rue à Saint-Mars-du-Désert : <u>www.</u>stmartsderue.fr

La Nuit de l'Erdre, festival de musique à Nort-sur-Erdre : <u>www.</u> <u>lanuitdelerdre.fr</u>



Contactez le service culture :
billetterie@hors-saison.fr du lundi au vendredi au 02 28 02 22 52



# LES BASSINS

Deux équipements aquatiques sont installés sur le territoire et font le bonheur des petits comme des grands, des baigneurs occasionnels comme des sportifs : découvrez Les Bassins d'Ardéa à Nort-sur-Erdre et Les Bassins d'Alphéa à Grandchamp -des-Fontaines ! Chaque équipement mèle sport et loisirs, détente et bien être et s'anime par des évènements, programmes d'activités riches et multigénérationnels tout au long de l'année (bébé nageur, apprentissage, perfectionnement, aquabike, aquagym) !

Découvrez toutes les activités, les tarifs, les évènements sur <u>www.lesbassins.fr</u>

Ardéa : Route d'Héric, 44390 Nort-sur-Erdre, **02 28 24 24 60** 

Alphéa : Le Moulin des Landes, 44119 Granchamp-des-Fontaines, 02 28 43 43 30

# **ERDRE CANAL FORÊT**



Situé entre Nantes et Rennes, **Erdre & Gesvres est un territoire qui ne manque pas d'attraits!** Aventurez-vous en Erdre Canal Forêt pour découvrir à **pied, à vélo, en bateau, à cheval** sa richesse de paysages, de découvertes... L'Erdre, le Canal de Nantes à Brest, la nature omniprésente... Un véritable écrin de verdure où les activités culturelles et sportives vivent au rythme des saisons.

Vous souhaitez trouver des informations sur la vélodyssée, les hébergements, les restaurants, les circuits de randonnées, les activités, les loisirs, l'agenda culturel? Vous êtes en quête d'expériences à réaliser entre amis, en famille, en solo ou en duo? Pour un week end? Pour une semaine près de chez vous?

Rendez-vous dans les deux offices de tourismes d'Erdre & Gesvres à Sucé-sur-Erdre et Nort-sur-Erdre ou sur <u>www.erdrecanalforet.fr</u> pour préparer votre itinéraire!



# **CONSOMMER LOCAL**



# UN ACTE DE SOUTIEN AUX AGRICULTEURS DU TERRITOIRE

### MANGERLOCAL-CCEG.FR VOUS CONNAISSEZ?

C'est **LE** site web dédié à l'**agriculture et aux producteurs** d'Erdre & Gesvres pour **manger frais, local et de saison**. Vous recherchez des producteurs près de chez vous ? Inscrivez juste le nom de votre commune !

Une recherche par type de produit est également possible. Y sont référencés également les marchés locaux, magasins de vrac, brasseurs, et autres spécialités et bien sûr, le calendrier des fruits et légumes de saison. Vous êtes producteur local et vous ne figurez pas encore sur notre site ?

Contactez le 07 63 52 50 20 contact@mangerlocal-cceg.fr https://manaerlocal-ccea.fr/



2

# LA VIE EN ERDRE & GESVRES

### **VIVEZ ERDRE & GESVRES AU QUOTIDIEN!**

Que ce soit en scrollant sur nos réseaux sociaux (Facebook Instagram Linkedin Twitter) en consultant notre site internet www.ccea.fr ou en lisant Le Mag Erdre & Gesvres, qui débarque dans vos boîtes aux lettres tous les 2 mois ou encore le Hors Série restez au courant de la vie de votre territoire! Vous y apprendrez beaucoup sur les actions les missions les services sur ce qui est accompli de ce qui est en train de s'écrire ou ce qu'il reste encore à construire ! Car oui Erdre & Gesvres se vit au **quotidien** et avec vous acteurs et actrices de son dynamisme!



# EG L'ACTU VOTRE NOUVEAU RENDEZ-VOUS D'INFO LOCALE!

En Erdre & Gesvres il fait bon vivre au gré des saisons et des actions! Aux portes de Nantes Erdre & Gesvres est une destination dynamique pour ses habitants comme pour les personnes qui y travaillent au quotidien et c'est EG L'actu qui en parle le mieux!

Rendez-vous sur eg-lactu.fr!





# PARTICIPEZ À LA VIE DU TERRITOIRE!

Le Conseil de développement d'Erdre et Gesvres est une instance de démocratie participative et citoyenne qui réunit habitants associations et entreprises de la Communauté de communes Erdre et Gesvres. Constitué sous forme associative, il est ouvert à toutes et tous, citoyens et acteurs, qui manifestent de l'intérêt pour le territoire où ils vivent et qui ont envie de s'exprimer, participer à des débats constructifs, travailler collectivement pour construire un futur désirable solidaire et durable.

### Les citoyens volontaires peuvent s'y investir de différentes manières :

- en rejoignant un groupe de réflexion-action citoyenne
- en intégrant des instances de suivi ou de pilotage des projets de la communauté de communes pour les quels le CD est mobilisé
- en contribuant à mobiliser et recueillir la parole des jeunes,
- en s'investissant dans la vie de l'association que le Conseil de développement souhaite conviviale, ouverte sur notre société et toujours en mouvement.

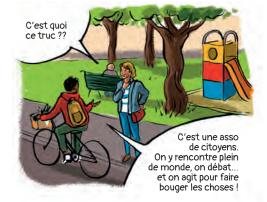
Y participer, c'est pouvoir donner son avis sur des projets qui vous concernent c'est aussi faire la rencontre de personnes d'horizons divers s'ouvrir à d'autres points de vue s'informer et comprendre et enfin et surtout... relever le défi collectif des transitions.

- en participant aux concertations sur des projets du territoire

projet de territoire l'ambition générale d'impliquer davantage les habitants et la société civile dans l'élaboration la mise en œuvre et l'évaluation de ses politiques publiques autour des quatre objectifs suivants :

- donner la possibilité aux citoyens de s'informer et de débattre
- faciliter la participation des citovens dans leur diversité
- impliquer la société civile dans les politiques publiques
- favoriser l'initiative citoyenne au sein du territoire

Le cap que le Conseil de développement s'est fixé et les différents rôles qu'il



- 70 adhérents
- 2 à 3 groupes de réflexion-action animés chaque année
- Participation en moyenne à 10 projets du territoire et siège dans 12 instances CCEG
- 1 carte collaborative des initiatives **locales** en faveur des transitions
- **100 lycéens** associés chaque année
- **4 à 5 évènements dans l'année** (soirées/ ciné-débats ateliers citovens...)

Le Conseil de développement est ouvert toute l'année.

Adhésion aratuite sur inscription.

Plus d'infos: www.voixcitoyenne.fr conseil.developpement@cceg.fr 02 40 12 32 88

Suivez nous sur Facebook @CDErdreGesvres



# LES COORDONNÉES DES MAIRIES

# CASSON

02 40 77 62 46 - contact@casson.fr www.casson.fr

### Horaires d'ouverture :

lundi, mercredi et vendredi : 9h - 12h | 14h - 17h mardi et jeudi : 9h - 12h ler et 3ème samedi du mois : 9h - 11h45

## **FAY-DE-BRETAGNE**

02 40 87 42 18 - mairie@faydebretagne.fr www.faydebretagne.fr

### Horaires d'ouverture :

lundi, mercredi, jeudi et vendredi : 9h - 12h30 | 14h - 17h45 mardi : 14h - 17h45 samedi : 9h - 12h (État civil)

02 40 77 13 26 - contact@grandchampdesfontaines.fr www.grandchampdesfontaines.fr

### Horaires d'ouverture :

lundi : 9h - 12h | 13h3O - 17h du mardi au vendredi : 8h3O - 12h | 13h3O - 17h samedi : 9h - 12h

**GRANDCHAMP-DES-FONTAINES** 

# HÉRIC

02 40 57 96 10 - accueil@heric.fr www.heric.fr

### Horaires d'ouverture :

du lundi au vendredi : 8h3O - 12h45 | 13h3O - 17h samedi · 9h - 12h

# LES TOUCHES

02 40 72 43 80 - contact@les-touches.fr

### www.lestouches.fr

Horaires d'ouverture :

du lundi au vendredi : 9h - 12h30 lundi après-midi : 14h - 17h samedi : 9h - 12h

# NORT-SUR-ERDRE

02 51 12 00 70 - accueil@nort-sur-erdre.fr www.nortsurerdre.fr

### Horaires d'ouverture :

lundi, mardi et jeudi : 8h30 - 12h | 13h30 - 17h30

mercredi : 8h30 - 12h

vendredi : 8h30 - 12h | 13h30 - 17h

samedi : 8h30 - 12h

# LES COORDONNÉES DES MAIRIES

## **NOTRE-DAME-DES-LANDES**

02 40 57 22 14 - contact@notre-dame-des-landes.fr www.notredamedeslandes.fr

### Horaires d'ouverture :

lundi, mardi, mercredi et vendredi : 9h - 12h15 | 14h - 15h30 jeudi : 9h - 12h15 samedi : 9h - 12h

# SUCÉ-SUR-ERDRE

02 40 77 70 20 - contact@suce-sur-erdre.fr www.sucesurerdre.fr

### Horaires d'ouverture :

du lundi au vendredi : 9h - 12h30 | 14h - 17h30 samedi : 9h - 12h30 (État civil)

### PETIT-MARS

02 40 72 77 16 - mairie@petitmars.fr www.petitmars.fr

### Horaires d'ouverture :

lundi, mercredi et jeudi : 9h - 12h | 14h - 17h mardi vendredi et samedi : 9h - 12h

# **TREILLIÈRES**

02 40 94 64 16 - mairie@treillieres.fr

### Horaires d'ouverture :

du lundi, mardi, mercredi et vendredi : 9h - 12h30 | 14h - 17h30 jeudi : 9h - 12h30 samedi : 9h - 12h

# SAINT-MARS-DU-DÉSERT

02 40 77 44 09 - mairie@saintmarsdudesert.fr www.saintmarsdudesert.fr

### Horaires d'ouverture :

lundi, mardi, mercredi et jeudi : 9h - 12h30 | 13h30 - 17h30 vendredi : 9h - 12h30 | 13h30 - 17h samedi : 9h - 12h (État civil)

# VIGNEUX-DE-BRETAGNE

02 40 57 39 50 - accueil@vigneuxdebretagne.fr www.vigneuxdebretagne.fr

### Horaires d'ouverture :

du lundi au jeudi : 8h30 - 12h | 13h15 - 17h15 vendredi : 8h30 - 12h | 13h15 - 17h samedi : 9h - 12h (État civil)







# 

Communauté de communes Erdre & Gesvres

1 rue Marie Curie, Parc d'activités Erette-Grand'Haie 44119 Grandchamp-des-fontaines

Tél : 02 28 02 22 40 Email : contact@cceg.fr www.cceg.fr



